



VILLE DE
mondeville

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 30/06/2024

Publié le

ID : 014-211404371-20240619-DELIB_2024_069-AR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION SOUS LA FORME D’UN FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER POUR LA REQUALIFICATION DE LA RUE ZOLA

DELIBERATION N° **DELIB-2024-069**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Serge RICCI

La rue Zola à Mondeville est, depuis son déclassement de Route Nationale 175 en Route Départementale 675, gérée par le Conseil départemental du Calvados. Axe central de Mondeville, sa requalification est un engagement de longue date de la ville afin de pacifier la circulation automobile, sécuriser la pratique cycliste et améliorer le cadre de vie. Cela complète en outre les travaux en cours sur la partie caennaise depuis la route de Rouen jusqu'à la rue d'Augé.

Ce projet est conduit avec le Conseil départemental du Calvados qui rétrocèdera la route à la communauté urbaine après la reprise des enrobés.

Une première phase de travaux consistant au renouvellement des conduites d'eaux usées et potables s'est achevée en décembre 2023. La seconde phase vise à reprendre la chaussée, créer les zones 30, les aménagements cyclables et les espaces végétalisés. Elle est menée conjointement par le Conseil départemental et la Communauté urbaine Caen la mer. Elle devrait débuter en août 2024 pour plusieurs mois.

Afin de finaliser le financement de ce projet, la ville de Mondeville s'est engagée à apporter un aide financière à hauteur de 215 000 € sous la forme d'un fond de concours versé à la communauté urbaine Caen la mer. Le montant total de l'opération est estimé à 516 000 €.

Ainsi,

Vu l'article L. 5215-26 du Code général des Collectivités territoriales,

Vu le projet de requalification de la rue Zola porté par la Communauté urbaine Caen la mer et le Conseil départemental du Calvados,

Après consultation de la Commission Urbanisme et transition écologique du 4 juin 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPORTER** un fonds de concours à la Communauté Urbaine Caen la mer pour l'opération de requalification de la rue Emile Zola à hauteur de 215 000 € H.T. limité à 50 % des dépenses réelles du montant hors taxes de l'opération hors autres subventions ;
- **D'APPROUVER** la convention ci-jointe relative au versement d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine Caen la mer par la commune de Mondeville pour l'opération de requalification de la rue Emile Zola ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT